



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons Les Yvelines

Vendredi 14 Novembre 2014 à 20h30

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons Les Yvelines s'est tenue Vendredi 14 Novembre 2014 à la Salle Henri Cacheux à Marcq.

La séance a débuté à 20h50.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et quitus au Président
- Rapport financier et quitus au Trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Cotisations 2015
- Point sur la situation actuelle
- Présentation du projet Métropole Grand Paris
- Questions diverses

I – Rapport moral

Philippe HEURTEVENT donne lecture du rapport moral (voir pièce jointe).

Il fait remarquer l'importance des actions réalisées avec les agriculteurs et la force engendrée par la fusion des énergies. De 2006 à 2010 nous avons mené avec succès toutes les actions possibles pour conduire le Conseil Général des Yvelines à faire réaliser une étude relative aux trafics prévisionnels. De cette simulation il est ressorti que tant que l'État ne financera pas l'aménagement de la RN 12 de Neauphle le Vieux à Bois d'Arcy pour absorber l'augmentation de trafic ainsi que l'aménagement de la RN 10, la réalisation du tronçon Nord de la VNVM d'Épône à Neauphle le Vieux sera suspendue. Voilà où nous en sommes. Nous restons donc en position d'observateur, prêts à réagir de nouveau si le projet de Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre venait à réapparaître.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Président de Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.

II – Rapport financier

La trésorière Françoise CREMET expose les comptes définitifs de l'année 2013 puis explique les comptes provisoires de l'année 2014 arrêtés au 31 Octobre 2014 (voir pièce jointe).

Il est à noter une baisse des adhésions qui semble normale compte tenu de la situation actuelle.

L'assemblée Générale donne quitus à la Trésorière de Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.

III – Renouvellement du Conseil d'Administration

La liste suivante est arrêtée : Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Nicole VIGEY, Philippe HEURTEVENT, Christian IMBAULT, Marc REMOND, Jean-Noël ROINSARD, Christian TIRLOY, Michel CONTET.

Ce conseil d'administration de 12 membres est élu à l'unanimité.

IV – Cotisations 2015

Etant données les finances du Collectif, il est proposé de :

- Maintenir la cotisation individuelle à 15 euros.
- Maintenir la cotisation des associations à 30 euros.
- Maintenir la cotisation pour les collectivités à 150 euros.

Les montants de ces cotisations 2015 sont adoptés à l'unanimité.



V - Point sur la situation actuelle

Le Président, dans son rapport moral, a fait le point sur la situation actuelle, précisant qu'il n'y avait pas lieu d'agiter le chiffon rouge pour l'instant mais qu'il fallait rester prêt à agir.

VI – Présentation du projet Métropole Grand Paris

Dominique Duval, Secrétaire de SLY, Présidente d'Ile de France Environnement, présente, à l'aide d'un diaporama, l'état actuel du projet Métropole du Grand Paris.

Au plan de l'organisation territoriale :

- une MGP constituée de Paris et des communes de la Petite Couronne (123 communes), plus les communes limitrophes qui en feront la demande avant une date qui est régulièrement repoussée...mais à condition que l'intercommunalité dont elles font partie délibère favorablement (46 communes concernées);

- une fusion de toutes les intercommunalités de Petite Couronne en une seule, qui sera ensuite découpée en une quinzaine de territoires d'au moins 300 000 habitants dont l'autonomie fiscale est encore en discussion...

- un achèvement du schéma régional de coopération intercommunal de 2^{ème} couronne en février 2015, visant à des intercommunalités de 200 000 habitants au sein de l'unité urbaine de Paris (ce qui réduira leur nombre de 94 à 63).

Au plan des compétences de la MGP :

Cinq compétences sont obligatoires (Aménagement de l'espace- Habitat Logement – Politique de la ville – Développement économique, social et culturel – Environnement, Energie, cadre de vie) mais certaines de leurs composantes peuvent interférer avec les compétences de la Région. En outre, les transferts de moyens entre communes, intercommunalités existantes, MGP et conseil de territoire promettent d'être compliqués.

Au plan de la gouvernance :

Un Conseil métropolitain (d'au moins 337 sièges !!!) et deux organes consultatifs, l'assemblée des maires et le conseil de développement.

Une mission de préfiguration travaille jusqu'au 30 juin 2016 sur la mise en place de la MGP. Elle est constituée d'un collège des élus de 225 membres et d'un conseil des partenaires socio-économiques de 60 membres.

VII – Questions diverses

Pas de points abordés.

La séance se termine à 22h45 par le « Pot de l'amitié ».

Le Président
Philippe HEURTEVENT

La secrétaire Générale
Liliane CHAUVIN